

COMPTE - RENDU

DE SÉANCE

DU 04 septembre 2019 à 18 heures 00

Présents : Jean-Pierre PROU, Claude LUCAZEAU, Lionel RICHÉ, Véronique RATEAU, Mickaël ANTUNÉS, Christine GRILLAUD, Frédéric CARDINAL, M. Jacky ROUSSEAU, Pascal LYS, Marina FERREIRA, Mickaël PERE, Alain GUÉRIN, Samuel DAVID,

Absent excusés : Claire BERTHOMMÉ,

Absents :

Convocation : le 27 août 2019

Voirie :

- *Route des Roys* : Les travaux doivent se terminer jeudi 5 septembre à 12h

- *le bourg* : L'entreprise SOBECA doit tout finir fin septembre, puis faire l'achèvement de travaux et en suivant les télécoms auront trois mois pour finir leurs branchements.

- *Fond de concours voirie* :

Les travaux de voirie pour l'année 2019, imposent un reste à charge pour la commune de 28 206 €, afin d'éviter l'avance de TVA, monsieur le Maire propose à l'assemblée d'effectuer un fond de concours via la Communauté de Communes et d'amortir celui-ci sur 10 ans.

Le fond de concours ; la Communauté de Commune paye l'intégralité de la facture et elle demande un remboursement à la commune en hors taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les propositions du Maire et vote une DM du même montant.

Citernes incendie :

- *Devis bornage terrains* : Le cabinet GUILLEMET a fait une proposition de 2 574 € TTC pour le bornage de trois parcelles ; devis accepté par l'assemblée

Pour rappel il y aura 4 citernes hors sol d'installées.

- *DECI* : Etant donné le coût élevé des installations de citernes incendie, le département propose une subvention de 20 % en complément de celle de 60 % accordée par la DETR (état).

Le Conseil Municipal va déposer une demande pour la DECI

- *Devis citernes incendie* : pour rappel l'entreprise Picoulet et la RESE avaient déposé des propositions :

Picoulet : citerne enterrée : 19 800,00 € TTC l'unité

RESE : citerne Hors sol : 10 942,03 € TTC l'unité

Une nouvelle proposition arrive ce jour :

Terrassement Saintongeais : citerne Hors sol : 8 728,76 € l'unité

Le Conseil Municipal retient la proposition de Terrassement Saintongeais pour la fourniture, pose, clôture et remplissage de 4 citernes incendie pour un montant total de 34 915,04 € TTC.

Désaffiliation du Département pour la gestion des adjoints techniques des établissements d'enseignement :

En tant que collectivité affiliée au Centre de Gestion 17, l'assemblée doit être consultée pour chaque demande de retrait afin de pouvoir exercer notre droit d'opposition.

Le département de la Charente-Maritime a demandé sa désaffiliation pour la gestion des adjoints techniques des établissements d'enseignement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte cette désaffiliation.

Syndicat des Eaux :

Lors de sa réunion du 20 juin 2019 le Comité Syndical a approuvé :

- le changement de dénomination du Syndicat des Eaux qui devient Eau 17
- la modification des statuts suite à la Loi NOTRe et la Loi Ferrand
- l'adhésion de la Ville de Saintes à Eau 17 pour les compétences eau potable et assainissement collectif.

Avis de Conseil Municipal :

- le changement de dénomination du Syndicat des Eaux qui devient Eau 17 : pour:13 contre : 0
- la modification des statuts suite à la Loi NOTRe et la Loi Ferrand : pour : 13 contre : 0
- l'adhésion de la Ville de Saintes à Eau 17 : Pour : 11 contre : 2

Questions diverses :

- salle archive ; en attente du montant de la subvention